

L'ABBE MATHIEU VONCKEN, AUMONIER DES FUSILLES A LA CITADELLE DE LIEGE MUSEE RESISTANCE AU FORT DE LONCIN

Le 6 février 2014, la bibliothèque du séminaire de Liège a fait don au musée du fort de Loncin d'un ensemble d'objets liturgiques, de photos et de documents ayant appartenu à l'Abbé Mathieu Voncken : deux étoles, un crucifix, un chapelet, des médailles pieuses, un cierge, un livre de prière avec l'inscription « *A servi à l'assistance des condamnés à mort de la Citadelle de Liège 1941 - 42 - 43 - Mathieu Voncken, Aumônier de la prison de Liège .* » Des photos, des documents allemands ou rédigés par l'abbé retracent l'emprisonnement et la fin tragique de nombreux résistants pendant la Deuxième Guerre mondiale. Ces objets, photos, documents, lettres rédigées par une otage emprisonnée pendant 160 jours et journaux clandestins ont été placés dans le musée « Résistance » du fort de Loncin, témoins du combat désespéré de tant de jeunes résistants contre l'occupant abhorré.



Quelques objets liturgiques de l'Abbé Mathieu Voncken.

Aumônier à la Citadelle de Liège

Né à Schimmert aux Pays-Bas le 13 janvier 1880, Mathieu Voncken est ordonné prêtre à Liège en 1904. Il est professeur de mathématiques et de sciences jusqu'au 17 janvier 1935, date à laquelle il devient "*capellani carcerum*" à la prison Saint-Léonard de Liège. Le 12 mai 1940, la Wehrmacht occupe la Citadelle de Liège qui devient une caserne pour les Allemands mais aussi une sinistre prison pour les résistants tombés entre leurs mains. Le bloc 24 est aménagé pour leur détention : de nombreux résistants y sont torturés. Beaucoup de femmes et d'hommes sont déportés vers les camps de la mort, d'autres sont fusillés dans l'enclos situé au nord-ouest des bâtiments.

Depuis que Hitler est au pouvoir, le code pénal allemand prévoit une extension illimitée de l'application de la peine de mort et autorise les Conseils de guerre allemands à condamner à mort quiconque nuit au Reich.

Aumônier de la prison, l'Abbé Voncken a le pénible devoir d'accompagner les condamnés à mort du bloc 24 en passant par le "couloir de la mort" jusqu'aux poteaux d'exécution.

Il fait connaissance au début de l'année 1941 avec le Maréchal des Logis René Zabeau, ancien défenseur du fort de Tancrémont. Le 16 mai 1940, un soldat allemand est fait prisonnier par Zabeau et ses hommes : il s'enfuit malgré les sommations et est abattu. Le 2 février 1941, Zabeau est arrêté par l'occupant, incarcéré et traduit devant un tribunal allemand ; tous ses arguments sont admis, sauf celui de la fuite du soldat allemand car *"un soldat allemand ne fuit jamais."*

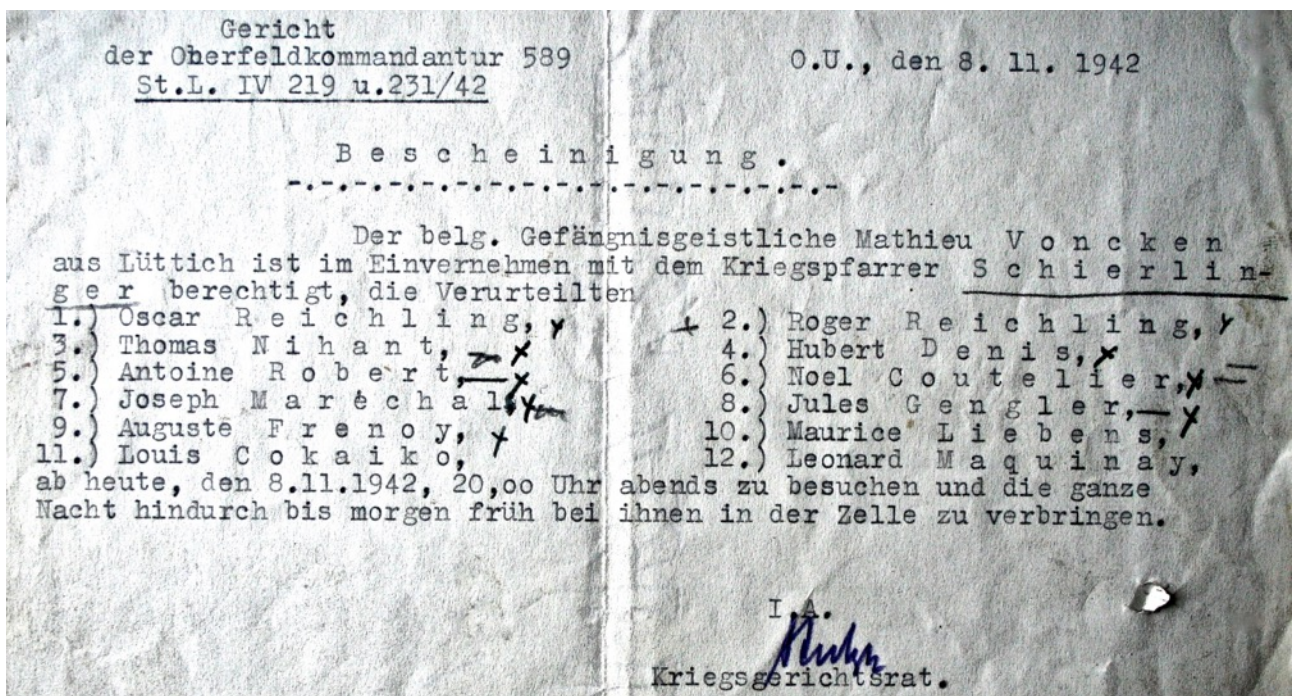
Condamné à mort le 16 avril 1941, Zabeau est transféré à la Citadelle. L'Abbé Voncken est autorisé à lui rendre visite dans sa cellule du bloc 24 et à l'accompagner jusqu'au peloton d'exécution le 21 mai 1941. Zabeau est le premier fusillé de la Citadelle ; il avait 31 ans et laisse une jeune mère et un petit garçon.

Dans son livre *"Nos fusillés nous parlent"*, l'abbé présente les hommes qui ont reçu son soutien ultime avant le poteau d'exécution du 21 mai 1941 au 29 janvier 1943 :

"les trente-quatre héros que nous avons eu la pénible mission et la réconfortante joie d'assister durant leur dernière nuit et qui, jusqu'au moment suprême furent si généreux, si vaillants, si héroïques !"

Douze jeunes résistants passés par les armes le 9 novembre 1942 !

Le dimanche 8 novembre 1942, Mathieu Voncken est convoqué à la *Feldkommandantur* pour apprendre que 12 jeunes résistants, dont 2 frères, âgés de 18 à 31 ans, doivent être fusillés le lendemain à 07h30 ! Il est autorisé à passer la nuit avec eux pour atténuer la torture morale de ces jeunes condamnés en parfaite lucidité d'esprit et qui verront s'égrener, une à une, les quelques heures qui les séparent d'une mort inévitable !



Document allemand autorisant l'Abbé Voncken à passer la nuit du 8 au 9 novembre 1942 avec les 12 jeunes condamnés à mort.



Oscar Reichling
23 ans, Aubel



Roger Reichling
21 ans, Aubel



Antoine Robert
21 ans, Herve



Joseph Maréchal
21 ans, Barvaux



Thomas Nihant
22 ans, Aubel



Auguste Frenoy
31 ans, Wibrin



Léonard Maquinay
18 ans, Heusay



Maurice Liebens
20 ans, Heusay



Louis Cokaiko
19 ans, Grivegnée



Hubert Denis
23 ans, Montzen



Noël Coutelier
23 ans, Herve



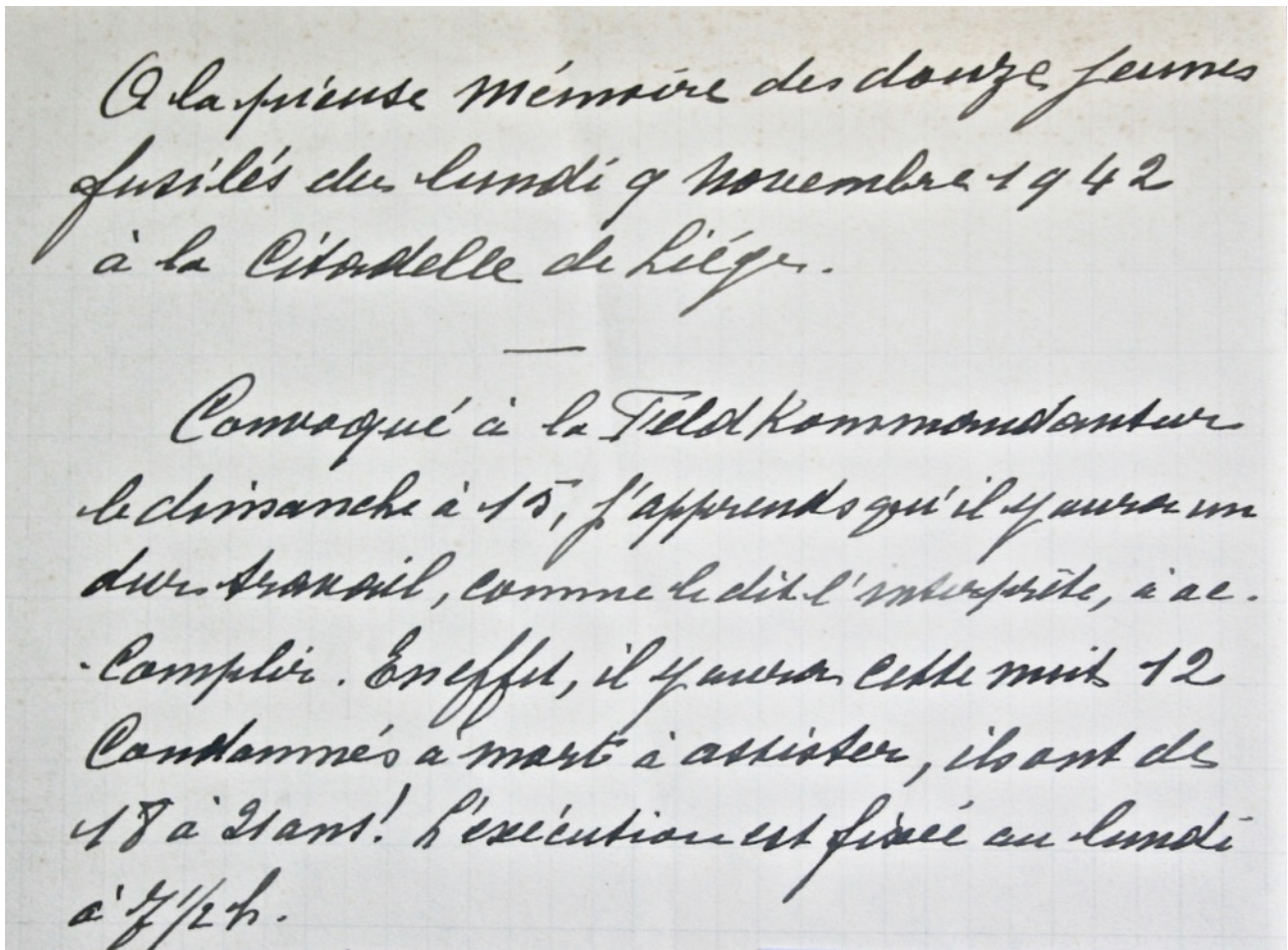
Jules Gengler
20 ans, Andrimont

Le récit inédit de leur dernière nuit

Parmi les documents reçus de l'Evêché, il y a 18 feuilles rédigées par l'Abbé Voncken relatant les heures douloureuses qu'il a vécues avec ces 12 jeunes résistants avant leur mort.

Mathieu Voncken a passé la nuit avec eux pour les reconforter. Le lendemain matin, les condamnés sont conduits trois par trois devant le peloton d'exécution. A chaque fois, l'Abbé Voncken les accompagne et leur adresse un dernier mot d'adieu.

Nous donnons un extrait des émouvants documents qu'il a rédigés et qui n'ont jamais été publiés :



« A la pieuse mémoire des douze jeunes fusillés du lundi 9 novembre 1942 à la Citadelle de Liège.

Convoqué à la Feldkommandantur le dimanche à 15 h, j'apprends qu'il y aura un dur travail, comme le dit l'interprète, à accomplir. En effet, il y aura cette nuit 12 condamnés à mort à assister, ils ont de 18 à 21 ans (1) ! L'exécution est fixée au lundi à 7h1/2.

A 10 h du soir, je pars en compagnie de l'aumônier allemand. J'ai obtenu du juge Rosga (2) que les condamnés soient réunis vers minuit à la chapelle pour l'instruction et à 6h pour la Sainte Messe.

A 10h1/4, je visite toutes les cellules alignées du même côté d'un étroit corridor du rez-de-chaussée. Tous sont calmes et courageux, quelques-uns sont souriants, deux sont un peu fiévreux. Ils parlent de leur famille.

Ils vont, au cours de la nuit, noter leurs impressions afin que leurs familles puissent revivre ces dernières heures et trouver dans cette lecture un réconfort. Tous fument beaucoup de cigarettes ; je leur en ai passé. Les geôliers eux-mêmes leur en apportent. A la Citadelle, ils ont pu manger à leur faim et quelques-uns avouent avoir bon appétit. Tous se plaignent d'avoir été privés de tout secours religieux pendant les trois mois de détention.

Cette visite se termine à 1h. Le temps de la détention a été pour tous un temps de "retraite" pendant lequel ils ont beaucoup réfléchi, prié, compris. Leur seul et unique regret est de causer de la peine à ceux qu'ils aiment et dont ils sont aimés.

A 1h1/4, réunion à la salle du second étage, où il y a un autel et des bancs et qui servent de chapelle. Ils arrivent par groupe de trois ou quatre, s'agenouillent à terre près des bancs. Ils écoutent avec assiduité, comme de bons élèves, comme des enfants, l'instruction qui dure 1/4h. Ils ne me quittent pas des yeux, ne perdent pas un mot. Les confessions ont lieu en cellules. Quelle générosité chez ces jeunes gens ! Le passé n'existe plus, l'avenir sera bien court.

Le premier des quatre groupes de trois condamnés part au milieu des gendarmes, menotte au poing gauche, le chapelet à la main droite. Remarquons que jusqu'ici on ne leur avait pas mis les menottes ; les geôliers ont été polis et bienveillants. J'accompagne le premier groupe à travers la cour en continuant de réciter le chapelet. Devant le corps des officiers, arrêt pour la lecture de la condamnation et de l'ordonnance d'exécution. Les soldats rendent les honneurs. Demi-tour vers les poteaux. Il y en a dix. Je m'approche de chaque condamné : absolution, parole de confiance, baiser d'adieu et au-revoir au ciel. Les trois pelotons d'exécution se sont avancés, le premier rang a mis genou en terre. Nous récitons à haute voix le Pater. La salve éclate de trente fusils. Les trois victimes sont des héros "qui tombés vainqueurs, sont morts réjouis ; leur perte qu'on pleure est un deuil qu'on chante ». Je donne à chacun l'extrême-onction, je bénis le cercueil et vais au-devant du second groupe.

Même cérémonial, même tenue fière et noble de nos chers amis. Ils se crient "Au revoir, les amis." Dans le troisième groupe se trouve le bon petit frère, qui récite déjà le chapelet avec ses compagnons, je m'unis à leur prière. Quand ils sont prêts en holocauste, le frère prie en silence, son compagnon de gauche (Maréchal) dit les invocations : "Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi à ma dernière agonie !" Celui de droite (Gengler) répète bien haut "Vive le Christ Roi !" Je rejoins le dernier groupe au milieu de la première cour : ils marchent fièrement, un autre finit une cigarette, nous prions, ils me confient leurs livres de prières ou leurs lunettes ; ils sont partis sans haine.

Soyons fiers de nos héros, des jeunes héros de chez nous !
Notre jeunesse est capable de grandes choses.



Porte de sortie du bloc 24. A l'arrière-plan, « le couloir de la mort » qui menait les condamnés vers les poteaux d'exécution.

Parents, amis, soyez fiers de vos fils, de vos amis ! Ne regrettez pas la beauté de l'acte dernier, généreux et héroïque, qu'ils ont eu le courage et la grâce de faire ! »

En 1943, les Allemands remplacent l'Abbé Voncken par un aumônier de la Wehrmacht. Les 4 dernières exécutions à la Citadelle ont lieu le matin du 4 septembre 1944, 3 jours avant la libération de la Cité ardente par le VIIe Corps de la 1re Armée américaine.

Parmi les nombreux objets ayant appartenus à l'Abbé Voncken, il y a un document de 15 pages particulièrement émouvant : établi par un médecin légiste, le rapport décrit les blessures mortelles constatées sur le corps de 383 fusillés :

<u>FRANCOIS Fernand</u>	Rue Haut rivage , Stavelot
3 rég. cardiaque - I g. fourchette du sternum - I sein droit	
<u>FRANCOIS Jean</u>	Rue Basse, 108, Mesancy
Balles rég. cardiaque	
<u>FRANKAR Michel</u>	Rue du Collège, 16, Verviers
5 rég. cardiaque - I c.g. sous le sein droit - (fémur et tibia fortement arqués vers l'avant (gauche et droit) malformation.	



Un poteau d'exécution de l'enclos (musée de la Résistance du fort de Loncin).

Comme sanctions pour ces 22 meurtres, qui, à ce jour, n'ont pas encore été éclaircis, j'ai ordonné de faire fusiller les personnes nommées ci-dessous qui ont été arrêtées par les organismes de la police allemande et qui se trouvaient en possession d'armes à feu :

- 1.) OFFERMANS, Pascal, de Liège, rue Vivegnis, 419
- 2.) DE RUYTTER, Marcel, de Liège, quai Orban, 52
- 3.) KREMER, Charles, de Liège-Herstal, rue d'Amay, 8
- 4.) GIELEN, Camille, de Liège-Seraing ,r. Sapinière, 22
- 5.) DELCOMMINETTE, Félicien, ^{de Liège-Seraing} rue Verte, 38,
- 6.) GRAINDORGE, Jean, de Ramet, rue Malvaux, 695
- 7.) FONTAINE, Glovis, de Ivoz-Ramet, r. Roi Albert, 116
- 8.) DETAILLE, Paul, Ernest, de Tilff, rue du Vieux Sacré, 7
- 9.) WATELET, Alphonse, de Huy, rue Faubourg Ste-Catherine, 105
- 10.) MAGNÉE, Roger, Antoinette, ^{de Comblain-Fairon} rue Crétaile, 33

Liège, le 26 janvier 1944.

L'OBERFELDKOMMANDANT.

Affiche allemande du 26 janvier 1944 annonçant l'exécution de 10 résistants.



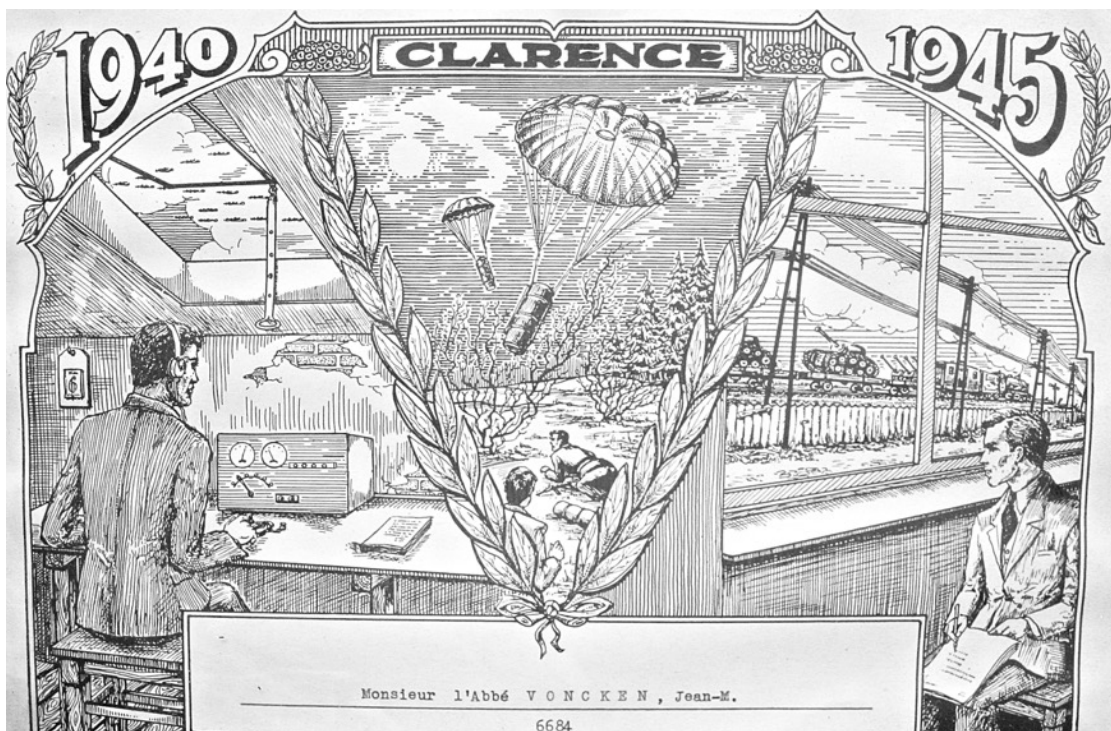
Fragments de balles provenant de l'Enclos des Fusillés (musée de la Résistance du fort de Loncin).



Le Chanoine Voncken, titulaire de 12 décorations.

Le réseau Clarence

L'Abbé Voncken, témoin de la mort de 34 jeunes résistants, a été profondément meurtri par ces assassinats et n'a pas voulu rester inactif. Il a adhéré au réseau de renseignement *Clarence* fondé par Walthère Dewé, le plus grand résistant belge, abattu par les Allemands le 14 janvier 1944 à Bruxelles.



L'Abbé Mathieu Voncken était également membre du réseau Clarence.

Les 419 (3) croix de l'enclos national des fusillés

Après la guerre, 418 croix de l'enclos national des fusillés témoignent de l'importante résistance à Liège contre l'occupant (377 Belges, 10 Luxembourgeois, 10 Polonais, 10 Russes, 6 Français, 1 Américain, 1 Hollandais, 1 Italien, 1 Espagnol et 1 Serbe).

C'est l'enclos de Liège qui compte le plus de tombes de résistants de la Deuxième Guerre mondiale en Belgique (4). C'est aussi à Liège qu'a été érigé le Monument national à la Résistance en hommage à l'action de ses combattants de l'ombre.

Le Prince Albert (10 septembre 1950) et le Prince Baudouin (27 mai 1951) ont rendu hommage aux fusillés de la Citadelle (photos Patriote Illustré No 38 de 1950 et No 21 de 1951).



Le 10 mai 1951, de la terre provenant de Rieme-Oostakker, lieu d'exécution près de Gand, a été unie à celle de la Citadelle. Sous la plaque montrant un maquisard armé, une pierre porte une inscription bilingue. En voici le texte en néerlandais :

GEHEILIGDE AARDE
UIT DE EXECUTIE OORDEN
UIT HET GENTSE
GENT-RIEME-OOSTAKKER



Le Prince Baudouin à l'écoute du Chanoine Voncken.



Dans le livre « *Nos fusillés nous parlent* », Mathieu Voncken a publié les émouvantes lettres écrites par les condamnés à leurs familles.

Le quartier de la Citadelle est détruit en 1967, mais on a gardé un fragment de mur du bloc 24 avec la porte de sortie ainsi que le « couloir de la mort » qu'empruntaient les condamnés vers les poteaux d'exécution.

Le mur porte une plaque commémorative sur laquelle on peut lire :

ICI
DES SOLDATS SANS UNIFORME
DETENUS PAR L'OCCUPANT
ONT LUTTE ET SOUFFERT
POUR LEUR IDEAL AVANT DE PARTIR
VERS LA MORT OU LA DEPORTATION
1940-1944



Mathieu Voncken meurt à Liège le 30 mars 1971; profondément marqué par l'attitude héroïque des résistants qu'il a accompagnés jusqu'à la mort, il a voulu être inhumé dans l'enclos.

Sa croix, la 419e, se dresse auprès de celles des combattants de l'ombre. On ne peut ignorer leur héroïque combat : le témoignage bouleversant de l'Abbé Voncken s'avère très important pour la perpétuation de leur mémoire.



L'enclos est géré et entretenu par le Ministère de la Défense depuis le 1 janvier 2004. En janvier 2013, deux plaques en bronze du monument situé à l'entrée principale et les plaques de 8 tombes ont été volées.

L'enclos national de fusillés de Liège est le principal lieu d'exécution en Belgique et le site par excellence de la mémoire nationale consacrée à tous les résistants.

C'est le poète et résistant Camille Fabry qui leur a dédié cet émouvant hommage gravé devant l'autel de l'enclos :

JUSTICE, AMOUR, HONNEUR ET DROIT
N'ETAIENT PLUS QUE DES MOTS SANS FLAMME.
C'EST GRACE A VOUS QUE L'ON Y CROIT
VOUS LEUR AVEZ DONNE VOTRE AME

Fernand Gérard

23 janvier 2021

- (1) En réalité, un condamné avait 31 ans : le Frère Auguste Frenoy.
- (2) Le juge Rosga présidait le *Feldkriegsgerichtsrat*.
- (3) 421 fusillés selon le document « Enclos national des Fusillés de la Citadelle de Liège » Monument national à la Résistance.
- (4) Il y a 365 tombes de résistants des deux guerres mondiales à l'enclos des Fusillés de Schaerbeek .

Bibliographie : Association Royale Le Monument National à la Résistance, *Enclos national des Fusillés de la Citadelle de Liège*.
Evêché de Liège, *Archives du Chanoine Mathieu Voncken*.
Levo Jean-Marie, *Opuscule Abbé Voncken*.
Loxhay Jules, *Histoire de l'enceinte et de la Citadelle de Liège*.
Voncken Mathieu, *Les fusillés nous parlent*.